

## LEÇON XXVI

## LA JUSTICE

## I – DÉFINITION DE LA JUSTICE ET RELIGION (PREMIER COMMANDEMENT)

## 2) Introduction

La **Prudence** règle le juste milieu de toutes nos actions

La **Force** et la **Tempérance** règlent nos passions.

La Justice règle nos relations avec tous les autres. Elle nous ordonne au prochain selon l'égalité du droit.

## 2) Définition

**Vertu surnaturelle qui pousse notre volonté à rendre à chacun ce qui lui est dû**

Remarques : C'est donc la vertu morale principale. Car celui qui rend à tous ce qui leur est dû est dans le droit chemin. Les autres vertus sont au service de celle-là. L'Écriture Sainte appelle "*juste*" l'homme "*saint*" (exemple = Saint Joseph).

\* **L'objet de la vertu de justice est le droit.**

\* **Le droit est l'expression de l'ordre** juste qui existe entre les personnes ou les personnes et les biens ; c'est une chose objective, indépendante de la rectitude des personnes à s'y conformer. Les "**droits de l'homme**" sont une expression creuse et ambiguë, désignant quelque chose d'objectif par le seul aspect subjectif (*le sujet du droit et non le droit lui-même*).

\* **La justice est dans la volonté.** Si quelqu'un est empêché de rendre le droit, il est néanmoins juste s'il a cette volonté de le faire. A l'inverse, il est injuste, celui qui, même, rendrait le droit avec l'intention de ne pas le faire.

\* **La justice suppose l'égalité entre ce qui est dû et ce que l'on donne.** Mais, dans certains cas, cette égalité n'est pas possible. On emploie alors un autre nom pour désigner cette justice imparfaite :

- La religion est cette justice vis-à-vis de Dieu, imparfaite parce qu'aucun homme ne peut rendre à Dieu tout ce qu'il Lui doit !
- La Piété est cette justice vis-à-vis des parents et de l'Autorité, imparfaite pour la même raison

## II) LA RELIGION

## 1) Définition

**Vertu annexe de la justice par laquelle nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû.**  
(*Ce n'est pas une vertu théologique mais morale, car l'objet n'est pas Dieu mais le culte de Dieu*)

Il y a 4 manifestations de la vertu de Religion :

- ▶ l'adoration (latrerie)
- ▶ l'action de grâce (eucharistie)
- ▶ la prière (impétration)
- ▶ l'amende honorable (propitiation)

- a) **L'acte qui les résume toutes au plus haut degré est le sacrifice** (cf. sur la messe). Il reconnaît le souverain droit de propriété sur toutes choses que seul Dieu possède ; "**le domaine**" (du latin "dominus" = le Seigneur)
- b) On distingue dans l'adoration le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul ("**latrerie**" = **du grec adorer**) de celui qui est dû aux saints, aux anges et même aux personnes et aux objets sacrés ("**dulie**" = **du grec honorer**).

## 2) Les péchés opposés à la vertu de religion :

**Ils peuvent être par excès ou par défaut comme dans toute vertu morale.**

1° - Par excès :

a) **l'Idolâtrie** rendre un culte divin à des idoles ("images") On distingue

- l'idolâtrie **par ignorance** : (*celle des païens qui croient dieux ce qu'ils adorent*)

- l'idolâtrie **formelle** (*celle de ceux qui adorent d'autres dieux alors qu'ils savent qu'ils ne le sont pas : cas courant des juifs dans l'Ancien Testament*)

- l'idolâtrie **simulée** celle de ceux qui, par crainte de persécution, simulent l'adoration à des faux dieux.

Les deux dernières sont **toujours des péchés mortels** : la première peut n'être pas grave en elle-même, mais le refus du Vrai Dieu qu'elle suppose est coupable (*c'est l'une des choses qu'un païen ne peut ignorer !*)

**b) La Superstition** : (*du latin "super-stare" = qui se tient au-dessus*). **C'est un culte dévoyé qui accorde des effets à une pratique qui n'en a aucun** ou qui recherche des effets que la Religion ne permet pas.

- **la vaine observance** : on attribue à certains actes des effets que Dieu n'a pas promis : remèdes singuliers, paroles mystérieuses (*exemples = malheur si l'on passe sous une échelle, le vendredi 13, 13 à table, les chats noirs, renverser la salière, les talismans et amulettes, etc...*) **Ces pratiques comportent toujours des péchés, au moins véniels**. Elles sont aussi de graves injustices pour ceux qui font commerce...

- **la divination** : consiste à découvrir des choses cachées ou secrètes ( *futures ou particulières*) par des pratiques **apparemment disproportionnées**. C'est pourquoi : soit elles soit un pur mensonge, inefficace, soit elles sont vraies et il y a recours au démon (gravissime).

Remarques : Seul Dieu peut connaître un futur qui dépend de la volonté d'un agent libre (*futur contingent*) en ce sens stricte, la divination est toujours un mensonge. Mais dans la plupart des cas, le démon, beaucoup plus habile que nous à déduire ce qui va se passer à partir des faits déjà réalisés, peut prévoir bien des choses ! (*exemple = la pythonisse d'Endor dans le livre des Rois, II – XXVIII, 7-21*) Ainsi la divination peut être qu'une supercherie malhonnête, faite pour l'argent. Mais elle est le plus souvent un péché mortel parce qu'on y recourt au démon.

- ▶ chiromancie = par les lignes de la main
- ▶ pyromancie = par les mouvements des flammes
- ▶ hydromancie = par les couleurs de l'eau
- ▶ nécromancie et spiritisme = qui invoque les morts
- ▶ cartomancie = par les cartes
- ▶ oniromancie = par les rêves

Il y a de nombreuses méthodes :

**La magie** : obtenir des effets spectaculaires, apparemment inexplicables (*pour le commerce ou pour nuire*).

On appelle **magie blanche** (*ou prestidigitation*) la pratique qui ne fait appel qu'à la seule habileté humaine (*exemple = tirer vingt colombes d'un chapeau...*)

On appelle **magie noire** (*ou diabolique*) celle qui a recourt au démon pour produire des effets qui dépassent les forces naturelles (*exemple = les mages égyptiens de pharaon, Simon le magicien : Actes VIII, 5-13*) La magie noire est **toujours un péché mortel** car on y invoque forcément le démon ; l'autre est bonne.

Remarques : 1) L'hypnotisme est un phénomène naturel : la puissance d'un regard peut paralyser les centres moteurs ; les animaux félins l'utilisent pour capturer leur proie. Chez les hommes, il a la moralité de ce à quoi on le fait servir ! (*prestidigitation = bon ; braquer une banque en hypnotisant le caissier = mauvais*)

2) Jeter un sort sur quelqu'un relève de la magie noire, le plus souvent. Mais Dieu ne permet pas que cela puisse se faire sur des personnes irresponsables, qui n'ont pas elles-mêmes pratiqué au moins la superstition.

3) Le somnambulisme lui, est un phénomène naturel aussi (*les sens internes ne marchent pas, les externes, oui*) ; il est normalement neutre.

**2° - Péchés par défaut :**

**a) Le Sacrilège** : profanation d'une chose ou d'une personne sacrée.

Une personne ou une chose sont sacrées lorsque par un acte de culte (*consécration = bénédiction avec usage d'huile sainte*) ils sont retirés de l'usage profane pour ne servir qu'au culte de Dieu (*prêtres, évêques, religieuses, églises, calices, patènes, cloches, etc...*)

Le sacrilège consiste à utiliser pour un usage profane cette chose consacrée (*qui peut-être un acte peccamineux !*) ou de la remettre à l'usage profane (*exemple = frapper un prêtre, vendre en public un objet sacré, sont aussi un sacrilège*). Le sacrilège est, de soi, un péché grave.

**b) L'Impiété** : Le manque de révérence aux choses saintes. Même si elle croit en Dieu, elle vit comme s'il n'existait pas ; C'est une indifférence pratique comme l'incrédulité est une indifférence théorique.